



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

Q.624

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

(03/93)

**INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES
DE SIGNALISATION**

**INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES
DE SIGNALISATION – PROCÉDURES
LOGIQUES POUR LE SYSTÈME DE
SIGNALISATION N° 7 AU DÉPART
(SOUS-SYSTÈME UTILISATEUR TÉLÉPHONIE)**

Recommandation UIT-T Q.624

(Antérieurement «Recommandation du CCITT»)

AVANT-PROPOS

L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes que les Commissions d'études de l'UIT-T doivent examiner et à propos desquels elles doivent émettre des Recommandations.

La Recommandation révisée UIT-T Q.624, élaborée par la Commission d'études XI (1988-1993) de l'UIT-T, a été approuvée par la CMNT (Helsinki, 1-12 mars 1993).

NOTES

1 Suite au processus de réforme entrepris au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT), le CCITT n'existe plus depuis le 28 février 1993. Il est remplacé par le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T) créé le 1^{er} mars 1993. De même, le CCIR et l'IFRB ont été remplacés par le Secteur des radiocommunications.

Afin de ne pas retarder la publication de la présente Recommandation, aucun changement n'a été apporté aux mentions contenant les sigles CCITT, CCIR et IFRB ou aux entités qui leur sont associées, comme «Assemblée plénière», «Secrétariat», etc. Les futures éditions de la présente Recommandation adopteront la terminologie appropriée reflétant la nouvelle structure de l'UIT.

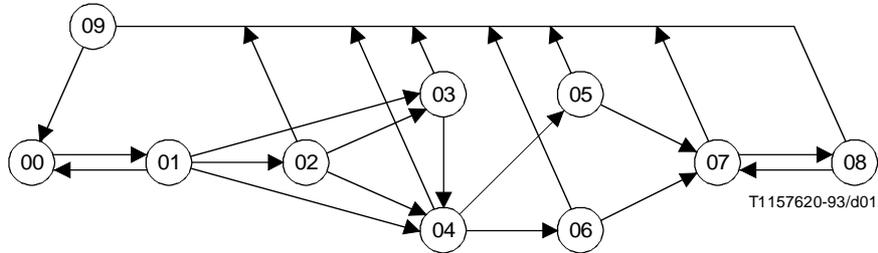
2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1994

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

**INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION –
PROCÉDURES LOGIQUES POUR LE SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 7
AU DÉPART (SOUS-SYSTÈME UTILISATEUR TÉLÉPHONIE)**

(Melbourne, 1988; révisée à Helsinki, 1993)



Numéro de l'état	Description de l'état	Référence du feuillet	Temporisateurs
00	Repos	1, 10	
01	Attendre les FITE de l'IAM/IAI	1	
02	Attendre l'essai de continuité	3	t_1, t_2
03	Attendre l'indicateur de continuité	3	t_2
04	Attendre l'adresse complète	7	t_2
05	Attendre la réponse	7	
06	Attendre la réponse (abonné libre)	9	
07	Répondu	9	
08	Raccrochage	9	
09	Attendre la libération de garde	10	t_3, t_4

FIGURE 1/Q.624

Diagramme synoptique des états pour le système de signalisation n° 7 au départ (TUP)

Temporisateurs de contrôle pour le système de signalisation n° 7 au départ

$t_1 = 2$ s 7.4.1/Q.724

$t_2 = 20$ à 30 s 6.4.1/Q.724

$t_3 = 4$ à 15 s 6.2.3/Q.724

$t_4 = 1$ min 6.2.3/Q.724

Procédures non décrites

Les procédures ci-après, qui ne concernent pas directement l'interfonctionnement, ne sont pas décrites dans les procédures logiques:

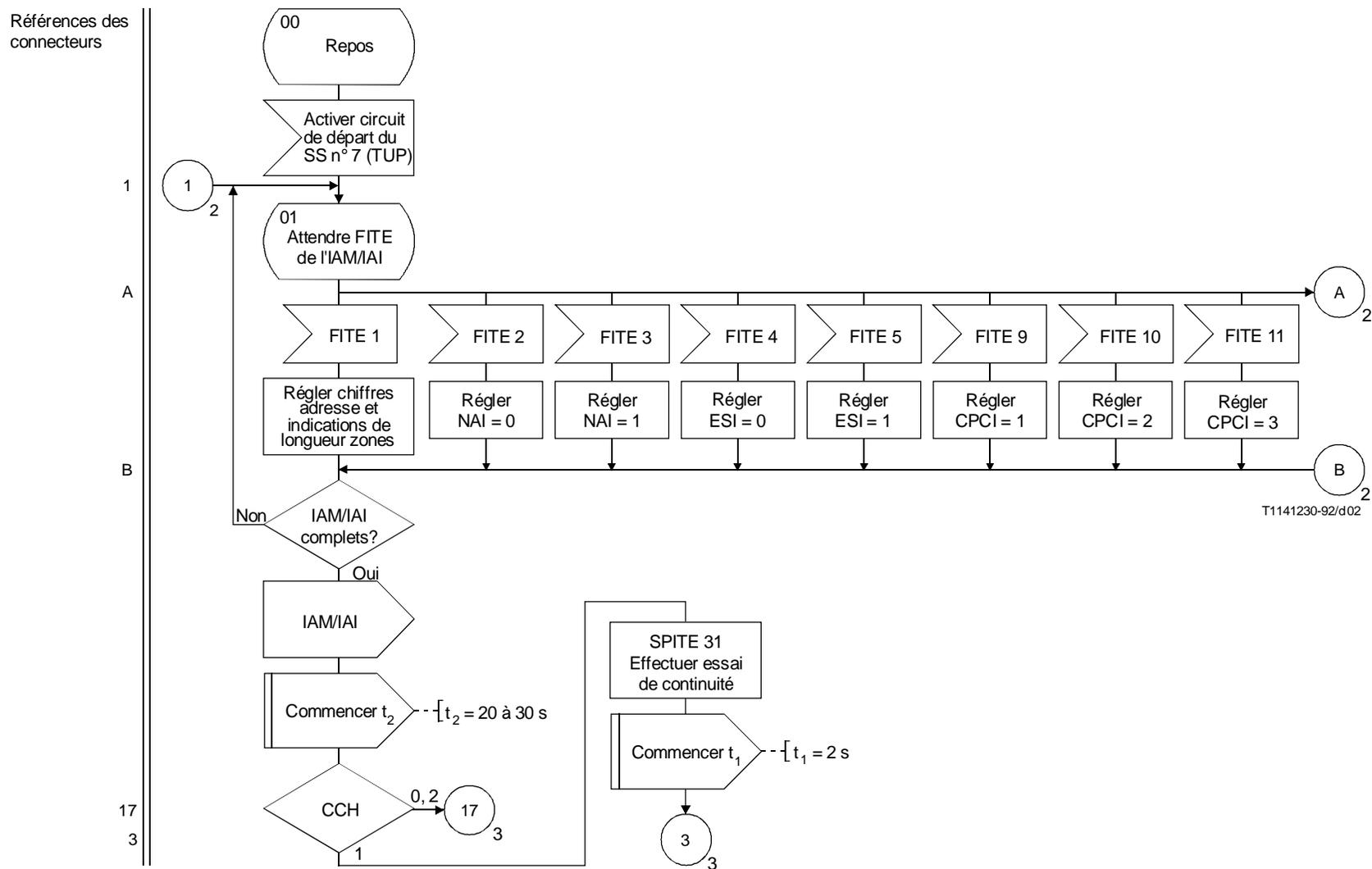
- Prise simultanée.
- Séquences de blocage et de déblocage.
- Signaux de remise à zéro.
- Procédures d'appel d'essai.
- Hors service.

Abréviations utilisées pour les signaux

Les abréviations utilisées pour les signaux, ainsi que leur signification, correspondent à celles des spécifications du système de signalisation n° 7. La liste en est donnée à la Figure 2/Q.614.

FIGURE 2/Q.624

Notes relatives au système de signalisation n° 7 au départ (TUP)



- CCH Indicateur de contrôle de continuité (*continuity check indicator*)
- CPCI Indicateur de la catégorie du demandeur (*calling party category indicator*)
- ESI Indicateur de supprimeur d'écho (*echo suppressor indicator*)
- NAI Indicateur de nature d'adresse (*nature of address indicator*)

FIGURE 3/Q.624 (feuillet 1 sur 10)
Système de signalisation n° 7 au départ (TUP)

Références
des connecteurs

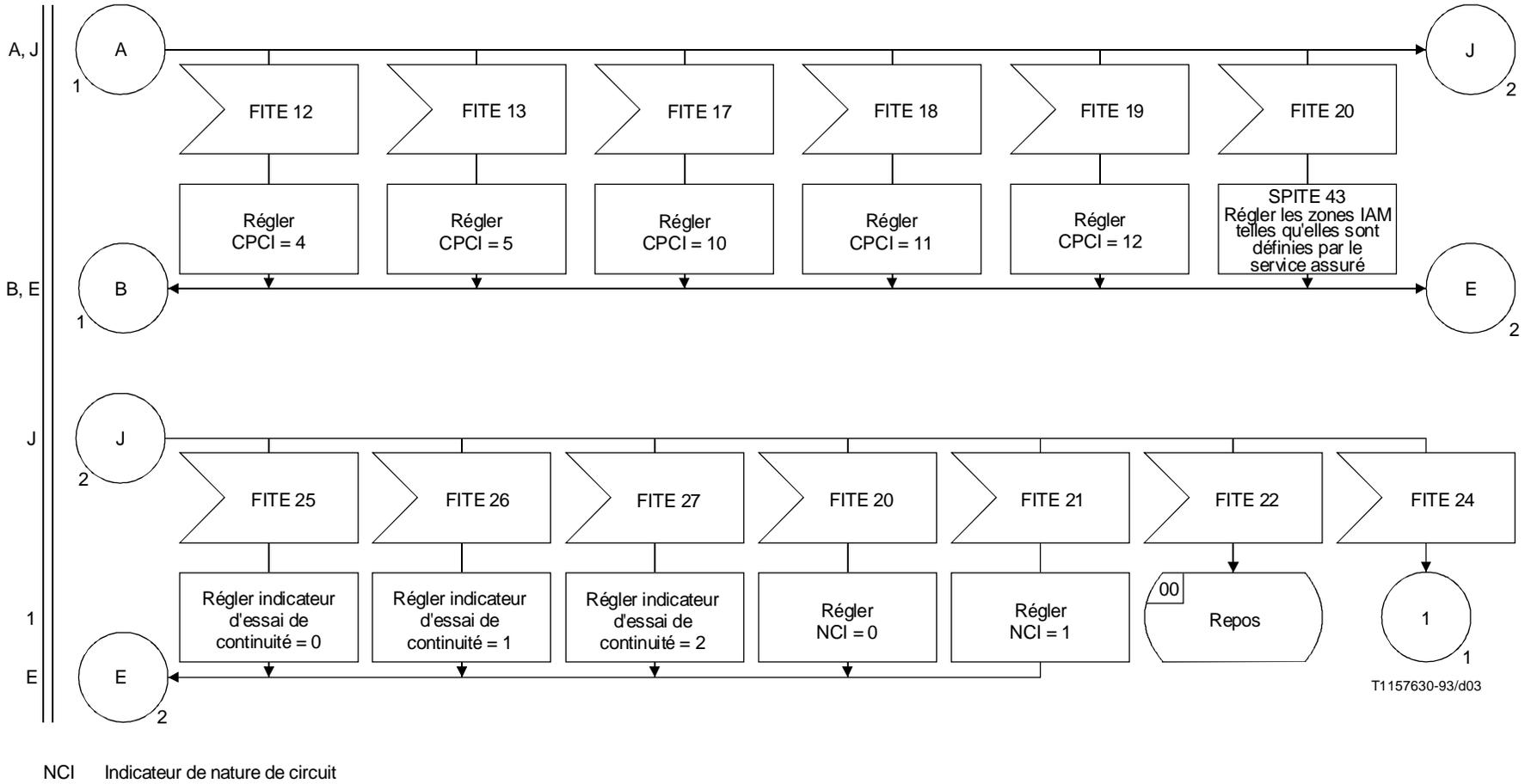
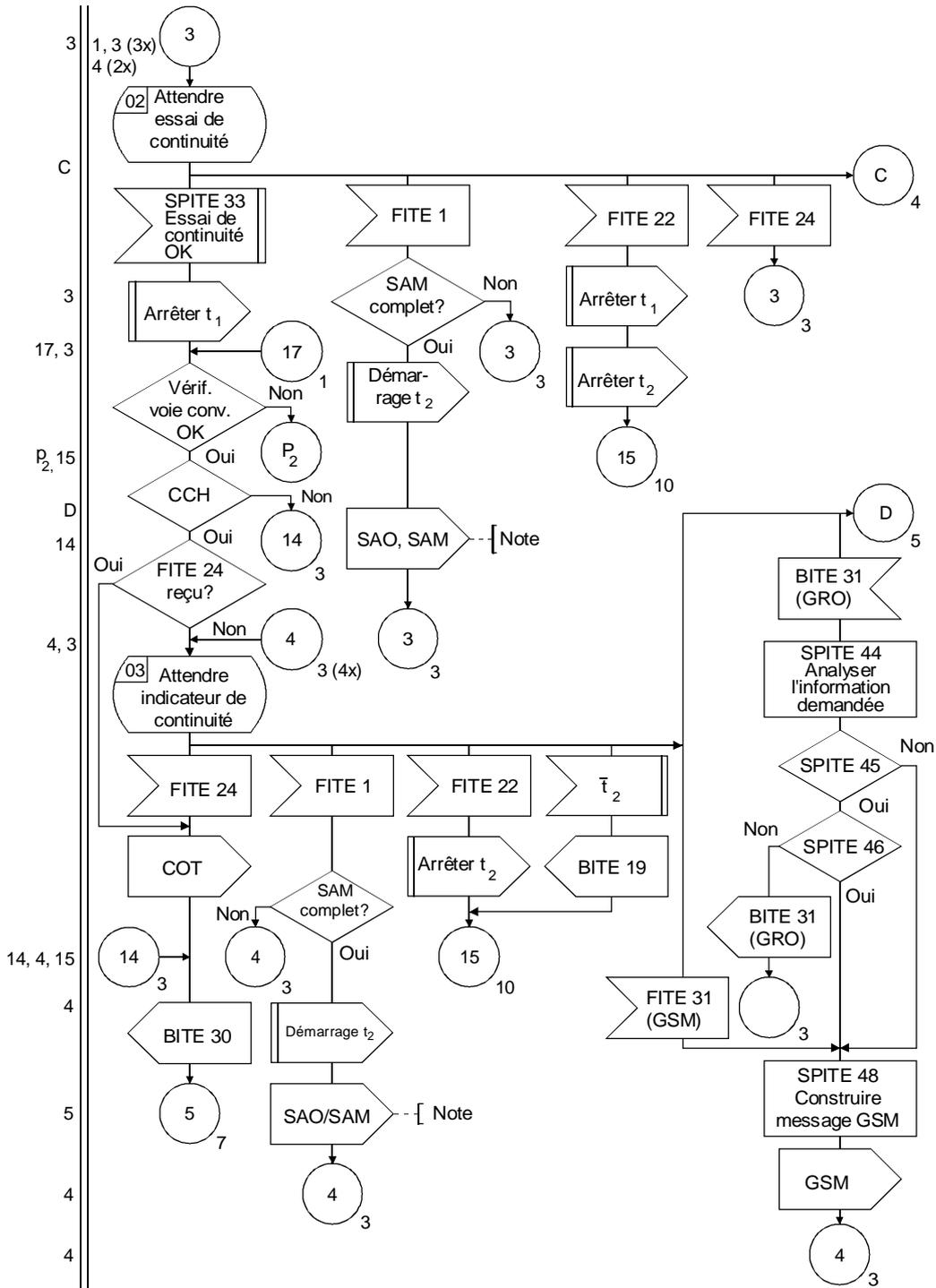


FIGURE 3/Q.624 (feuillet 2 sur 10)
Système de signalisation n° 7 au départ (TUP)

Références
des connecteurs



NOTE – Les chiffres doivent être transmis à la liaison de départ dès qu'ils sont disponibles.
Il ne faut envoyer les MSA à plusieurs chiffres que si plus d'un chiffre d'adresse est en attente.

FIGURE 3/Q.624 (feuillet 3 sur 10)
Système de signalisation n° 7 au départ (TUP)

Références
des connecteurs

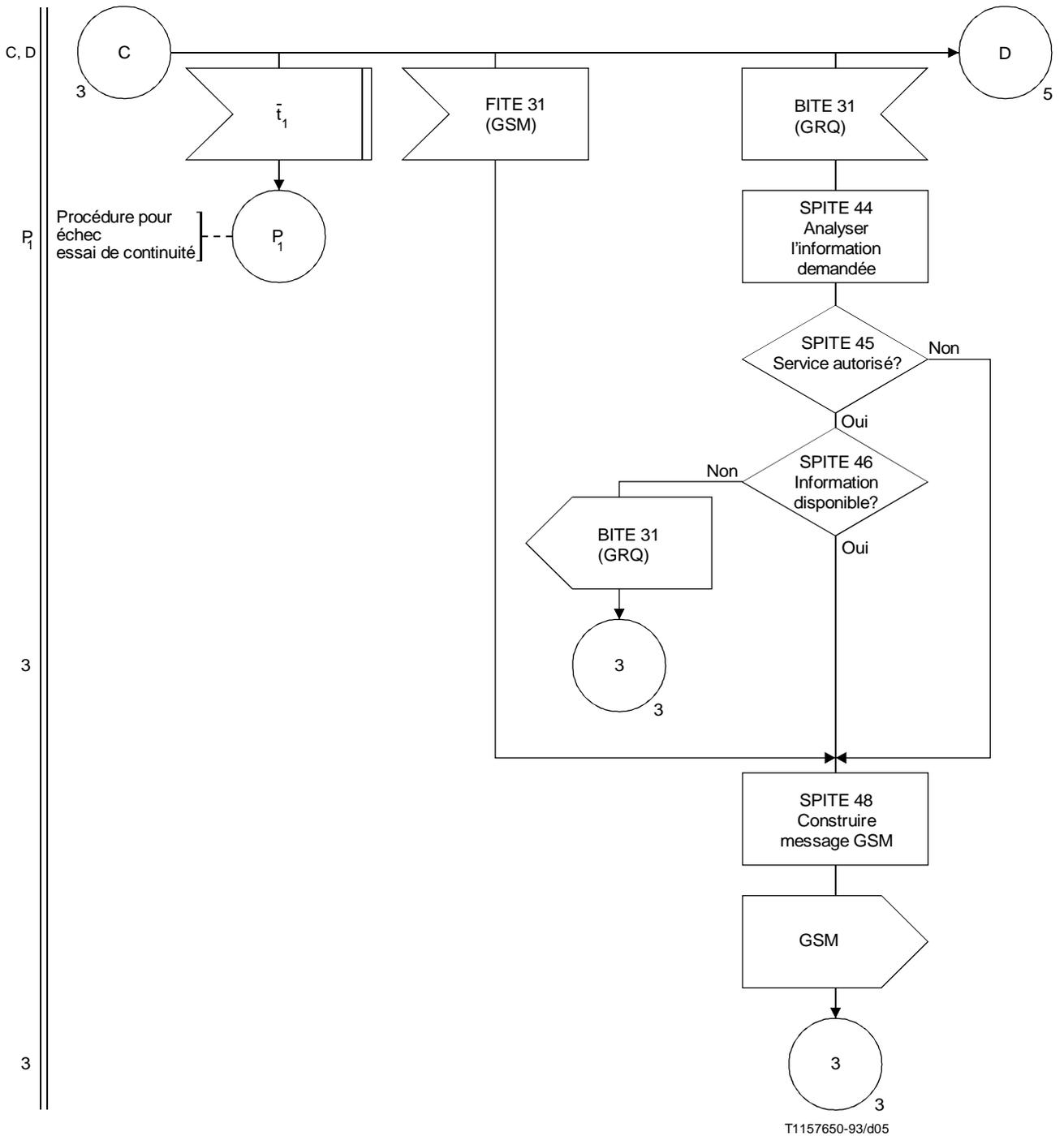


FIGURE 3/Q.624 (feuillet 4 sur 10)
Système de signalisation n° 7 au départ (TUP)

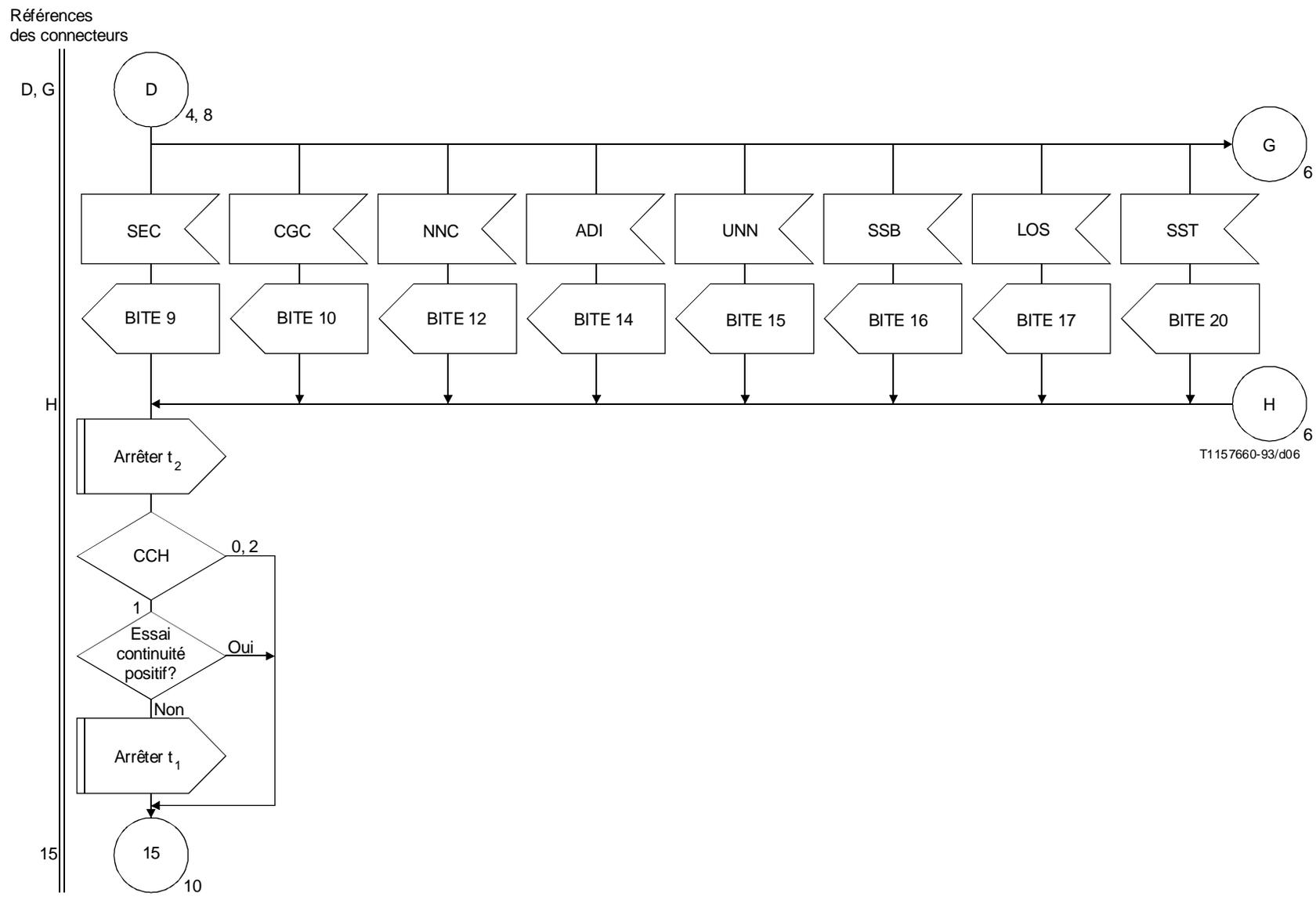


FIGURE 3/Q.624 (feuillet 5 sur 10)
Système de signalisation n° 7 au départ (TUP)

Références
des connecteurs

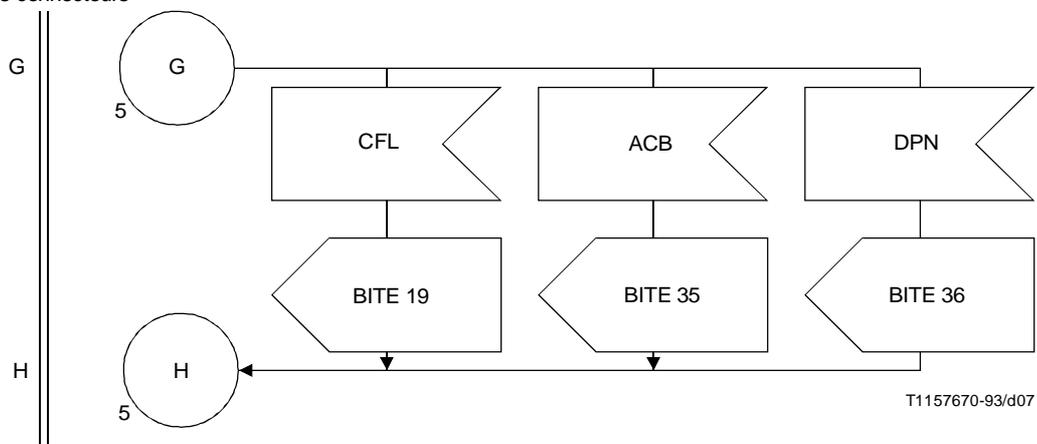


FIGURE 3/Q.624 (feuillet 6 sur 10)
Système de signalisation n° 7 au départ (TUP)

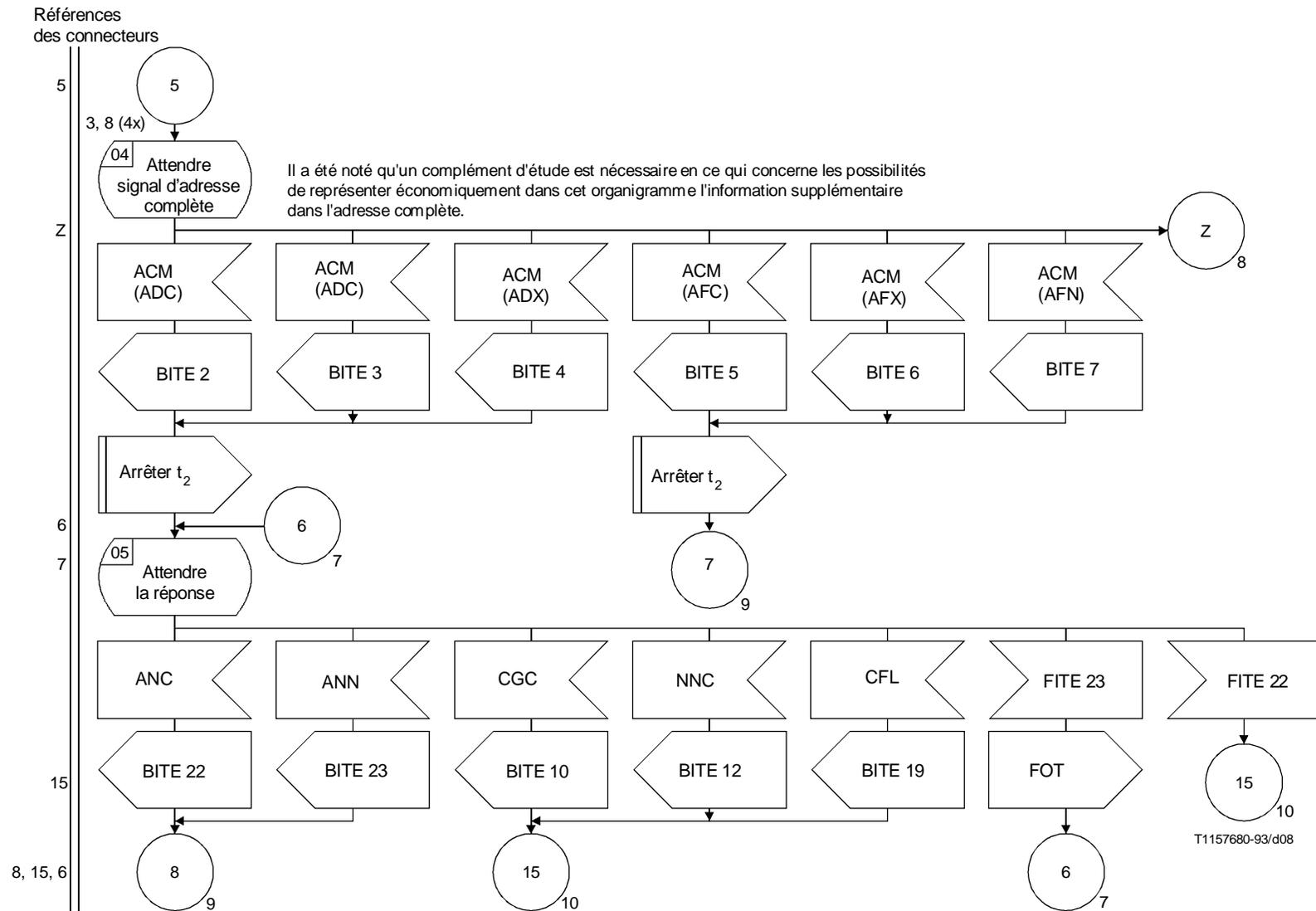
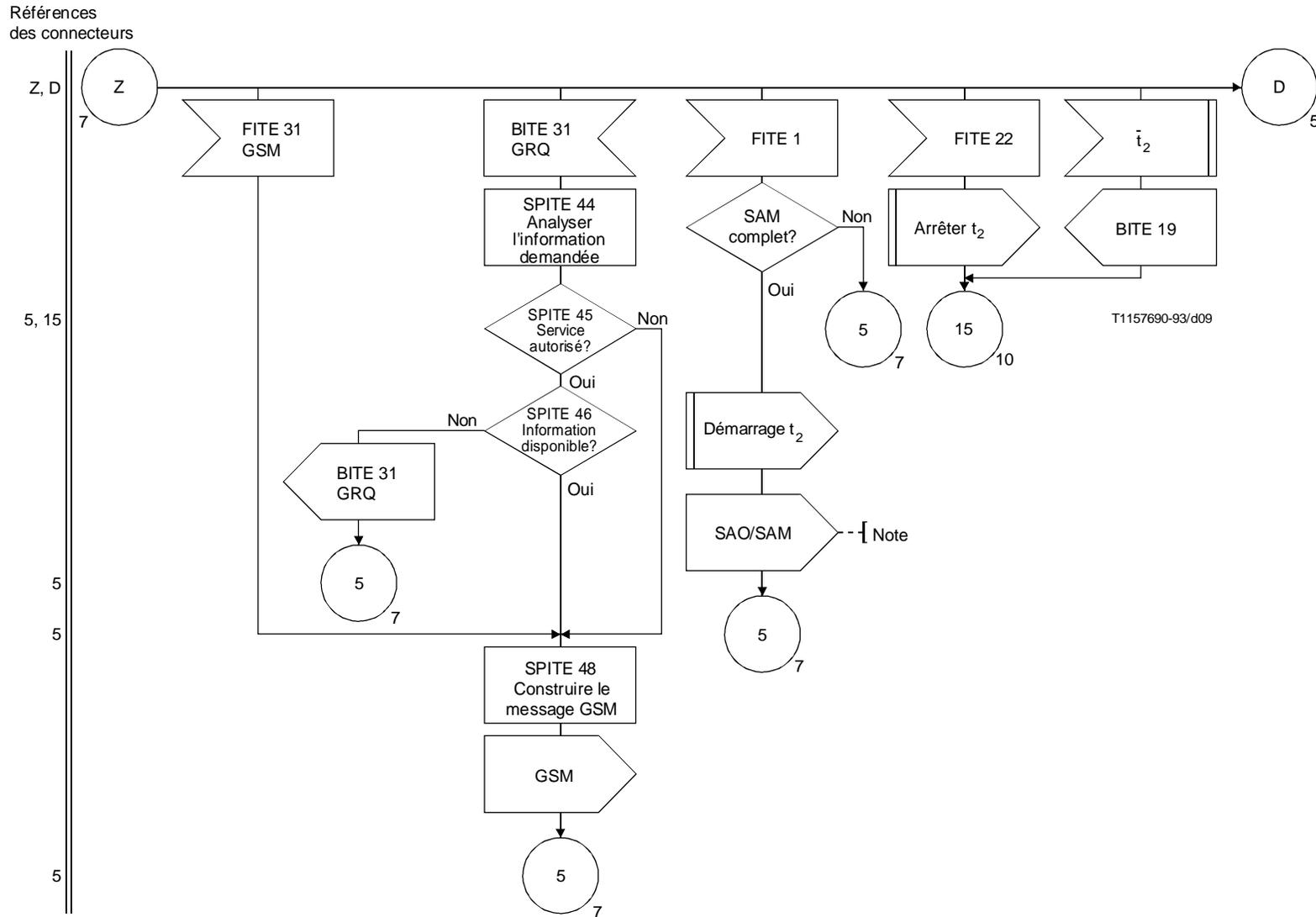


FIGURE 3/Q.624 (feuillet 7 sur 10)
 Système de signalisation n° 7 au départ (TUP)



NOTE – Les chiffres doivent être envoyés au canal sémaphore de départ dès qu'ils sont disponibles. Les SAM à plusieurs chiffres ne doivent être envoyés que si plusieurs chiffres d'adresse sont en attente.

FIGURE 3/Q.624 (feuillet 8 sur 10)
 Système de signalisation n° 7 au départ (TUP)

Références
des connecteurs

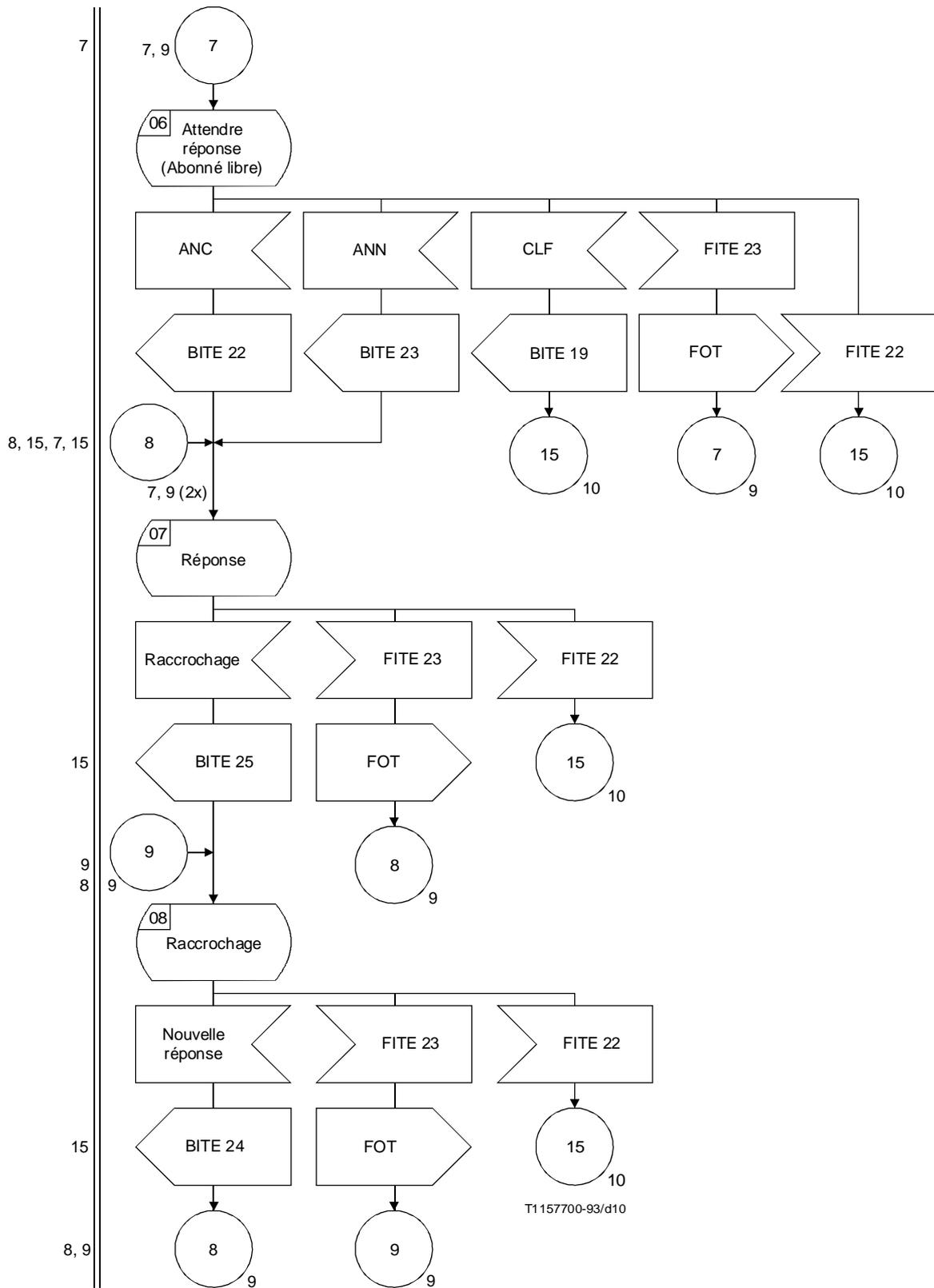


FIGURE 3/Q.624 (feuille 9 sur 10)
Système de signalisation n° 7 au départ (TUP)

Références
des connecteurs

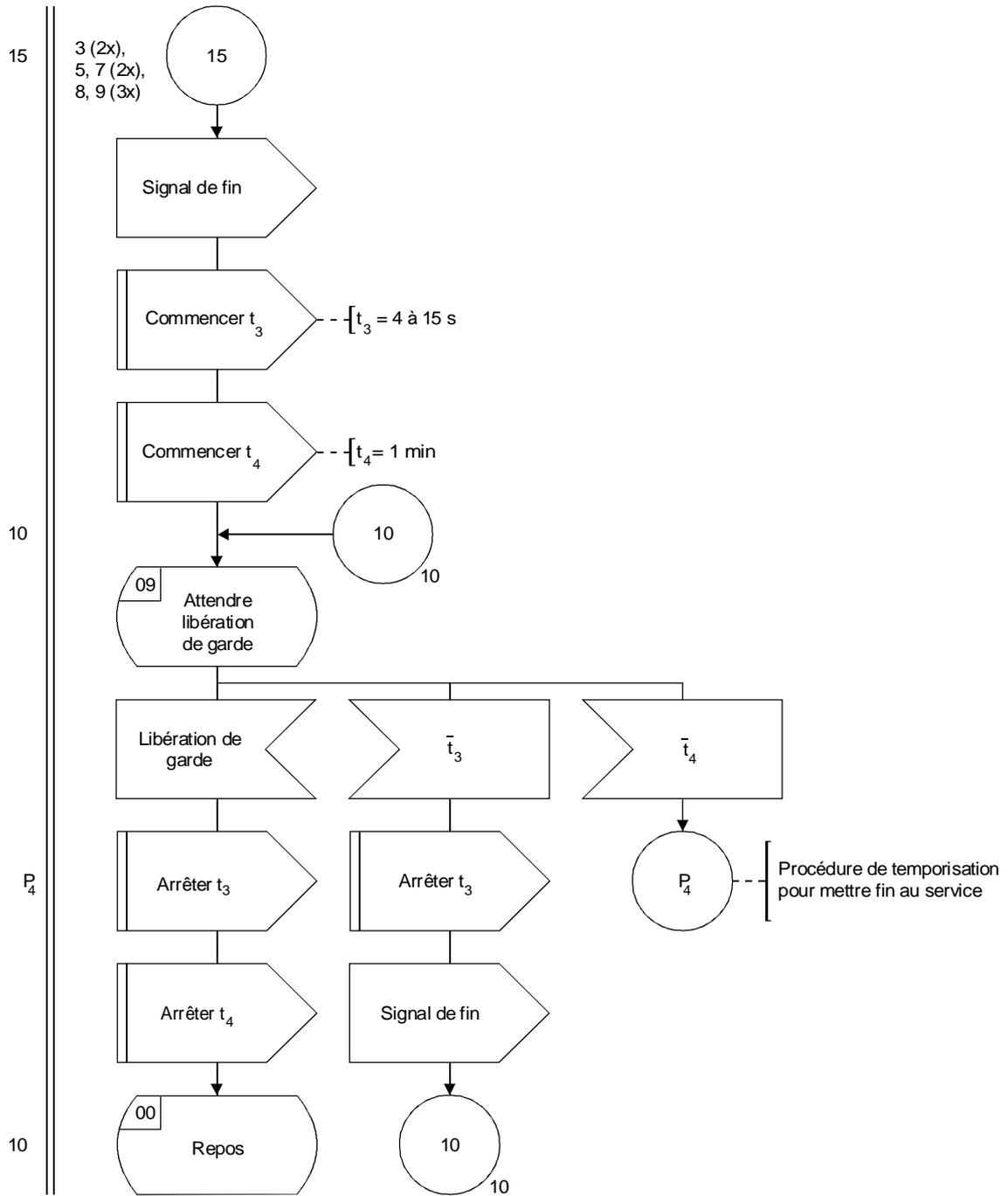


FIGURE 3/Q.624 (feuillet 10 sur 10)

Système de signalisation n° 7 au départ (TUP)